

**NOM :**

**Prénom :**

**Classe :**

**Date :**

**De l'Atelier à l'Usine.**

**Document n°1 : Extrait de l'Histoire de la manufacture du coton, 1823.**

Dans les débuts de l'industrie cotonnière [au 19<sup>ème</sup> siècle], toutes les opérations depuis le traitement initial du coton jusqu'à la fabrication de la toile se faisait au domicile de l'ouvrier tisserand ou dans de petits *ateliers* de villages.

A l'heure actuelle, toutes les opérations s'effectuent dans un bâtiment unique. Les vastes bâtiments en brique que l'on rencontre au voisinage de toutes les grandes villes industrielles effectuent des travaux dont se chargeaient autrefois des villages entiers. Dans les *usines* mues par la vapeur, le coton est peigné, bobiné, filé et tissé en étoffe, et une seule usine suffit pour sortir la même quantité que produisait autrefois la main-d'œuvre de toute une région.

**Document n°2: Le témoignage d'un enfant ouvrier, en France, en 1832.**

“J'avais 7 ans quand j'ai commencé à travailler à l'usine : le travail était la filature de la laine, les heures de travail étaient de 5 heures du matin à 8 heures du soir, avec un intervalle de trente minutes à midi. Dans cette usine, il y avait environ cinquante enfants de mon âge : il y en avait toujours une demi-douzaine qui étaient malades à cause du travail excessif. Et c'est à coups de lanière de cuir que les enfants étaient tenus au travail.”

1/ Selon vous, quelle est la différence entre un *atelier* et une *usine* ?

.....  
.....  
.....

2/ Au 19<sup>ème</sup> siècle, pourquoi la fabrication du coton dans les *usines* était-elle beaucoup plus efficace que dans les *ateliers* ? Donnez deux raisons.

.....  
.....  
.....

3/ Mais pourquoi le travail dans les usines était-il très difficile ? Donnez deux raisons.

.....  
.....  
.....

**Bourgeois et ouvriers au 19<sup>ème</sup> siècle.**

4/ D'après votre manuel page 101, au 19<sup>ème</sup> siècle qu'est-ce que la *bourgeoisie* ?

.....  
.....  
.....

5/ D'après votre manuel page 104, au 19<sup>ème</sup> siècle qu'est-ce que le *prolétariat* ?

.....  
.....  
.....

6/ D'après votre manuel page 105, qu'est-ce que le *libéralisme économique* ?

.....  
.....  
.....

7/ D'après votre manuel page 104, au 19<sup>ème</sup> siècle qu'est-ce que le *socialisme* ?

.....  
.....  
.....

8/ Selon vous, quelle partie de la population était la plus favorable au *libéralisme* ?

*la bourgeoisie*                      *le prolétariat*

9/ Selon vous, quelle partie de la population était la plus favorable au *socialisme* ?

*la bourgeoisie*                      *le prolétariat*

10/ D'après votre manuel pages 94-95, de quelles manières les ouvriers se sont-ils battus pour améliorer leurs droits et leurs conditions de travail ? Quelles lois importantes ont été votées en leur faveur en 1841, 1864 et 1884 ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Le fondateur du parti socialiste français : Jean Jaurès.

### Document n°1 : Biographie de Jaurès (1859-1914).

Jean Jaurès est né à Castres (Sud-Ouest) dans une famille de la moyenne bourgeoisie catholique. Reçu à l'École Normale Supérieure et à l'agrégation de philosophie, il fut nommé professeur au lycée d'Albi puis à l'université de Toulouse en **1883**. Engagé en politique du côté des Républicains, il est élu député du Tarn en **1885**.

En août **1892**, il apporte son soutien aux grèves des mineurs de Carmaux qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Il s'engage alors dans la voie du socialisme qui réclame une nouvelle révolution pour permettre aux ouvriers de prendre le pouvoir (la "République des prolétaires").

Jaurès lutte tout d'abord pour faire l'unité de tous les groupes socialiste dispersés en France. En **1901**, il crée le Parti Socialiste Français (PSF) puis la SFIO en **1905** (Section Française de l'Internationale Ouvrière). En **1904**, il crée le journal *l'Humanité* qui permet de diffuser les idées socialistes dans tout le pays (100 000 exemplaires vendus par jour).

En près de trente ans de carrière politique, les combats menés par Jean Jaurès furent innombrables : il prit la défense du capitaine Dreyfus, il réclama l'autorisation des syndicats, la séparation des églises et de l'État, il demanda la réduction de la durée légale du travail, l'augmentation des salaires ouvriers, la création d'assurances sociales...

En **1914**, son dernier combat fut celui de "la guerre à la guerre". En effet, alors que la tension monte entre les grands pays d'Europe et qu'une nouvelle guerre semble inévitable, Jaurès est l'un des seuls qui appellent à l'unité des peuples ouvriers contre la guerre. Son engagement pacifiste lui vaudra d'être assassiné le 31 juillet 1914.

A/ Quel combat social a mené Jean Jaurès en 1892 ?

.....

.....

B/ Quels partis politiques a-t-il créés ? Quel journal a-t-il fondé ?

.....

.....

.....

C/ Quelles causes a-t-il défendues tout au long de sa carrière ?

.....

.....

.....

D/ Quand Jean Jaurès est-il mort ? Pourquoi a-t-il été assassiné ?

.....

.....

**NOM :**

**Classe :**

**Prénom :**

**Date :**

**Les Etats-Unis (USA), 1<sup>ère</sup> puissance mondiale.**

**Document n°1 : Une nation d'immigrants.**

L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb en 1492. A cette époque, le territoire nord-américain était très peu peuplé, essentiellement par des populations « indiennes » nomades (Apaches, Sioux, Hurons...).

Du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle, des millions d'Européens (Anglais, Irlandais, Italiens...) sont venus s'installer dans ce « Nouveau monde » dans l'espoir d'y faire fortune. La nation américaine accueille ces nouveaux migrants (souvent pauvres) qui s'installent dans les villes de l'Est ou partent à la conquête des nouveaux territoires de l'Ouest.

La population noire, elle, est originaire d'Afrique. Pour travailler dans les plantations de tabac ou de coton, les propriétaires américains ont acheté des millions d'esclaves capturés en Afrique et ce commerce a duré jusqu'en 1865.

Depuis la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, ce sont surtout des « hispaniques », des migrants pauvres venus d'Amérique du Sud qui alimentent la population des Etats-Unis.

Aujourd'hui, le territoire américain recouvre 9,6 millions de km<sup>2</sup> (4<sup>ème</sup> rang mondial) pour une population d'environ 320 millions d'habitants (3<sup>ème</sup> rang mondial). Les Américains d'origine européenne représentent 65% de la population, la population hispanique environ 15%, la population noire 12% et la population d'origine « indienne » moins de 3%.

1/ Du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle, pourquoi des millions d'Européens sont-ils venus s'installer en Amérique du Nord ?

.....  
.....

2/ Pourquoi des millions d'Africains sont-ils aussi venus en Amérique ?

.....  
.....

3/ Aujourd'hui, d'où viennent la plupart des migrants qui arrivent aux Etats-Unis ?

.....  
.....

4/ Quelles sont la superficie et la population des Etats-Unis d'Amérique (USA) ?

.....  
.....

**Document n°2 : Le poids des États-Unis dans le monde actuel.**

L'économie américaine est aujourd'hui la plus forte et la plus compétitive au monde. Elle est en mesure d'assurer la supériorité de ses produits sur son marché et les firmes transnationales américaines sont présentes partout dans le monde. Les chiffres sont éloquentes : les États-Unis représentent à eux seuls 25% de la richesse mondiale (PIB) et 15 % du commerce international. [...]

Leur supériorité dans le domaine technologique, et en particulier dans celui des nouvelles technologies de l'information et de la communication est importante : les américains dominent le marché des semi-conducteurs, des ordinateurs, des logiciels, du multimédia et de l'Internet et des biotechnologies.

La supériorité militaire des États-Unis elle aussi est écrasante. Cette puissance militaire permet aux États-Unis d'assurer leur propre défense et de se poser en gendarmes du monde : ils sont capables de s'engager vite et fort sur tous les continents dès lors que leurs intérêts sont en jeu. [...]

La culture américaine s'impose aussi comme une culture mondiale. L'american way of life [le mode de vie américain] se répand sur l'ensemble des continents : musique, vêtements, nourriture, cinéma, télévision, jeux, parcs d'attractions... La diffusion de la culture américaine se fait par les grands médias d'information mais aussi grâce à des marques mondialement connues (Disney, Coca-Cola...).

5/ Pourquoi peut-on dire que les Etats-Unis sont une puissance complète ?

.....  
.....  
.....

6/ Pourquoi les Etats-Unis sont-ils souvent considérés comme les « gendarmes du monde » ? Donnez un exemple.

.....  
.....

7/ Pourquoi pouvez-vous dire que votre mode de vie est influencé par la culture américaine ? Donnez des exemples précis.

.....  
.....

**Le « rêve américain. »**

**8) Pourquoi la population américaine a-t-elle une « mentalité de pionniers » ?**

- parce que le système éducatif américain est peu développé et les ouvriers sont mal payés
- parce que la population américaine a une faible niveau de richesse et doit trouver les moyens de s'enrichir
- parce que c'est une population formée de migrants venus tenter leur chance dans le Nouveau monde

**9) Aux Etats-Unis, qu'est-ce qu'un *self-made-man* ?**

- un homme qui a fait de brillantes études et a obtenu les meilleurs diplômes
- un homme qui a hérité d'une grande fortune familiale
- un homme qui est parti de rien et qui a construit seul sa fortune

Donnez des exemples : .....

-----

**10) Où est situé le quartier de Manhattan (le plus grand quartier d'affaires du monde) ?**

- à New York
- à Washington
- à Los Angeles

**11) Dans quel domaine le quartier de Hollywood (Los Angeles) est-il une capitale mondiale ?**

- le jeu et le divertissement
- le cinéma et la télévision
- les hautes technologies (informatique, électronique...)

**12) Dans quel domaine la ville de Las Vegas (Nevada) est-elle une capitale mondiale ?**

.....

**13) Dans quel domaine la Silicon Valley (près de San Francisco) est-elle une capitale mondiale ?**

.....

**14) Donnez un autre exemple de ville américaine célèbre. Pourquoi est-elle connue ?**

.....  
.....  
.....

**NOM, Prénom :**

**Classe :**

**Justice et démocratie en France.**

**Document n°1 : Justice pénale et justice civile.**

En France, *la justice pénale* regroupe les tribunaux chargés de traiter toutes les infractions, c'est-à-dire les actes qui violent les règles inscrites dans les lois françaises.

Les infractions les moins graves (les contraventions) sont jugées par un tribunal de police : il n'y a qu'un juge et les peines prononcées sont légères (amendes, retraits de permis...). Les délits (vols, coups et blessures...) sont jugés par un tribunal correctionnel : il y a trois juges et les peines peuvent aller jusqu'à 10 ans de prison. Les crimes (meurtres, viols, terrorisme...) sont jugés par une cour d'assises : les juges et le jury peuvent condamner l'accusé jusqu'à la prison à perpétuité. Toute personne condamnée par un tribunal pénal voit sa peine inscrite sur son casier judiciaire.

*La justice civile* ne s'occupe pas des infractions, mais des litiges : c'est-à-dire des désaccords entre plusieurs personnes.

La plupart des litiges (divorces, loyers impayés, troubles du voisinage...) sont traités par le tribunal d'instance ou le tribunal de grande instance, selon l'importance de l'affaire. Il existe aussi des tribunaux spécialisés pour les affaires plus particulières : tribunal de commerce, conseil des prud'hommes...

A/ Dans la justice française, qu'est-ce qu'une « infraction » ?

.....  
 .....

B/ Compléter ce tableau concernant le fonctionnement de la *justice pénale* :

Tribunal de police	Tribunal correctionnel	Cour d'assises
	<i>délits</i>	
		<i>3 juges et 9 jurés</i>

C/ Qu'est-ce qu'un « litige » ? Par quels tribunaux sont traités les différents litiges ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**Une justice équitable : le déroulement d'un procès.**

**Document n°2 : Magistrats et auxiliaires de justice.**

Lors d'un procès devant un tribunal correctionnel, il y a quatre magistrats : le juge, deux assesseurs et le procureur de la République. Il y a aussi des auxiliaires de justice : les avocats des deux parties (défense et accusation), l'huissier, le greffier, des policiers...

Le juge préside le tribunal, pose les questions, mène le débat et rend une décision. Les deux assesseurs assistent le juge dans sa délibération.

Le procureur représente la société française. En général, il participe à l'accusation et réclame l'application des lois mais il peut aussi reconnaître l'innocence de l'accusé. Les avocats s'occupent de la défense des intérêts de leur client, en accord avec les lois françaises. Ils peuvent être payés librement ou alors "commis d'office".

D/ Dans un procès, quel est le rôle du/des *juge(s)* ?

.....  
 .....

E/ Dans un procès, à quoi servent *avocats* ? Combien y en a-t-il ?

.....  
 .....  
 .....

F/ Dans un procès, quel est le rôle du *procureur de la République* ?

.....  
 .....

**Document n°3 : Le procès, un "débat contradictoire".**

Le juge, au cours de l'audience, veille à ce que les deux parties s'expriment : la parole leur est donnée à tour de rôle au cours du débat contradictoire.

Lors de ce débat, les avocats, le procureur et les juges essaient de faire correspondre l'affaire traitée avec les règles inscrites dans les codes de droits de la justice française (Code civil, Code pénal...). Après le débat et le délibéré, le verdict est prononcé publiquement, devant les différents justiciables. En cas de condamnation, il doit s'agir d'une peine proportionnelle à l'infraction commise (dommages et intérêts, sursis ...). Mais si la culpabilité du prévenu n'est pas prouvée, il doit bénéficier d'un non-lieu.

G/ Pourquoi peut-on dire qu'un procès est un "débat contradictoire" ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

## La justice des mineurs.

### **Document n°4 : Quelles sont les particularités de la justice des mineurs ?**

En France, un mineur est considéré “irresponsable” jusqu’à l’âge de 13 ans : on ne peut lui infliger que des mesures ou des sanctions éducatives (confiscation, réparation, rappel à la loi...), les sanctions pénales sont assumées par les parents.

A 13 ans, un enfant atteint la “majorité pénale” mais bénéficie de mesures spéciales de protection jusqu’à l’âge de 16 ans.

Par exemple, les conditions de garde à vue et d’interrogatoire sont aménagées, l’emprisonnement est le plus souvent évité...

Les procès d’enfants ne sont pas publics (“huis clos”), et ils sont menés par des magistrats spécialisés : les juges des enfants.

Dans les cas les plus graves, un enfant de moins de 16 ans peut même être jugé par une “cour d’assises des mineurs”.

### **- Selon vous, pour chacune des situations ci-dessous, quelles peines ont été prononcées parmi les propositions suivantes :**

*huit mois d’emprisonnement dont quatre fermes ; formation et participation à des opérations de premiers secours ; quatre mois de placement en centre éducatif fermé ; participation au tri et à la distribution du courrier ; réparation et nettoyage des dégâts causés.*

.....

. deux garçons de 12 ans ont mis le feu volontairement à des boîtes aux lettres de la Poste :

.....

. un jeune de 13 ans a saccagé de nuit une classe d’école maternelle :

.....

. trois jeunes de 14 ans ont jeté des pierres sur des voitures depuis le bord d’une route :

.....

. une jeune fille de 16 ans, déjà condamnée, a été arrêtée pour racket avec violence :

.....

. un garçon et une fille de 17 ans ont grièvement blessé deux personnes en conduisant sans permis une voiture sur une route nationale :

.....